

DÉBATS

DU

SÉNAT DU CANADA

TROISIÈME SESSION DU NEUVIÈME PARLEMENT DU CANADA, CONVOQUÉ POUR
L'EXPÉDITION DES AFFAIRES, JEUDI, LE DOUZIÈME JOUR DU MOIS DE
MARS, DANS LA TROISIÈME ANNÉE DU RÈGNE DE

SA MAJESTÉ LE ROI EDOUARD VII

SENAT.

Séance du mardi, le 1er septembre 1903.

Présidence de l'honorable L. G. POWER.

La séance s'ouvre à trois heures.

Prière et affaires courantes.

PROPOSITION D'AJOURNEMENT.

MOTION.

L'honorable M. PERLEY : Je propose :

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui il reste ajourné jusqu'à mercredi, à huit heures du soir.

Je fais cette motion en raison d'une invitation qui a été faite à tous les membres de cette Chambre par l'honorable M. Edwards de se rendre, demain après-midi, à Rockland, pour y assister à une assemblée importante. Il m'a prié de dire aux honorables sénateurs qu'il n'a pu voir qu'ils étaient tous invités. Il est vrai qu'une législation importante est actuellement devant le Sénat, mais le fait de nous réunir le soir plutôt que dans l'après-midi ne nuira pas aux affaires du pays.

L'honorable M. MACDONALD (I. P.-E.) : Je n'approuve pas la motion. Il est très agréable pour nous de faire une promenade comme celle que l'honorable sénateur propose, mais il vaut beaucoup mieux que nous disposions de la besogne que nous avons à faire. Le pays ne s'attend pas à ce que nous nous absentions pour faire une pareille promenade, pour aller jouir de l'hospitalité qui nous est courtoisement offerte au moment où nous devrions remplir les devoirs qui nous sont imposés.

L'honorable M. SCOTT : J'espère que l'honorable sénateur n'insistera pas pour faire adopter sa motion. J'espère que s'il insiste la Chambre ne l'adoptera pas. Au moment où nous sommes engagés à étudier une législation importante, il serait inopportun et inconvenant de s'absenter pour aller s'amuser durant tout un jour. Naturellement, tous les honorables sénateurs qui veulent s'absenter peuvent le faire.

L'honorable M. SULLIVAN : La Chambre pourrait siéger le soir.

L'honorable M. BAKER : Je prie l'honorable proposant de retirer sa motion pour se rendre au désir exprimé par l'honorable secrétaire d'Etat. Mais je diffère absolument d'opinion avec ceux qui prétendent qu'il s'agit simplement d'un voyage de plaisir. Il s'agit d'une réunion des Associations des Vétérinaires des Etats-Unis et du Canada, et les questions qui vont être discutées par cette assemblée et par des personnes versées dans ce genre d'étude sont de la plus haute importance pour les agriculteurs du Dominion. On remarquera cependant que les délibérations de cette assemblée seront probablement imprimées, et que nous pourrions tirer profit de la discussion de ces questions. Je ne savais pas que mon nom apparaîtrait dans cette motion, mais puisqu'il s'y trouve, je prends l'absolue responsabilité d'avoir secondé la motion. Néanmoins, je crois qu'il serait sage et prudent de la retirer.

L'honorable M. PERLEY : Je n'ai voulu nullement nuire à l'expédition de la besogne parlementaire. Je n'ai fait que demander d'avoir une séance du soir au lieu d'une séance de l'après-midi. La demande n'est